Le Mans LA VILLE

Réseau des Médiathèques & Archives

Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social 2025-2027

Lecture - Musique - Cinéma - Patrimoine

mediatheques.lemans.fr

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES & Archives LE MANS

Rendre la culture accessible au plus grand nombre figure parmi les enjeux majeurs de l'équipe municipale actuelle.

Cette ambition se traduit par un soutien à une offre de qualité, dans la diversité et la richesse de ses formes, et par une démarche assumée de développement de la politique des publics, singulièrement envers celles et ceux qui sont le plus éloignés de la culture.

Ainsi, au Mans, la gratuité des Musées, puis de l'abonnement aux Médiathèques, incarne avec succès cet engagement en faveur d'une culture ouverte, accessible à toutes et tous. Sous une forme festive et généreuse, le festival Faites lire !, Plein champ ou encore Le Mans Sonore rassemblent un public de plus en plus nombreux. Ces évènements font du Mans une ville inspirante et rayonnante.

Principal lieu culturel de la proximité sociale, les médiathèques sont une des principales portes d'entrée de la politique culturelle par leur universalité d'accès, la pluralité de leurs collections – tant par leurs contenus que par leurs supports – et la diversité de leurs services. Espace d'altérité, de rencontres et de découvertes, le Réseau des Médiathèques et Archives conserve et préserve également un patrimoine écrit unique pour mieux le partager. Il est aussi à ce titre un lieu de mémoire.

Confortées par l'adhésion de ses visiteurs et de ses abonnés, conscientes de la place de la culture et de la connaissance, les équipes du Réseau des Médiathèques et Archives ont établi un Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) sous l'égide des droits culturels, au service des transitions sociétales.

A l'heure où se pose la question d'une rénovation de la médiathèque Aragon, le PCSES 2025-2027, enrichi des résultats de l'enquête européenne Sentobib, constitue un socle solide pour imaginer la bibliothèque idéale de demain.

Stéphane LE FOLL
Maire du Mans
Président de Le Mans Métropole
Ancien Ministre

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION

Contexte d'élaboration 3
Missions générales des Bibliothèques et Archives 4
Environnement économique et socio-culturel 6
Le Réseau des Médiathèques et Archives 9

2 ANALYSE DES ENJEUX

2.1. Des enjeux culturels 23
2.2. Des enjeux de publics 24
2.3. Des enjeux éthiques et sociétaux 25

3 LE PROJET 2025 – 2027

3.1. La fabrique d'un PCSES 27
3.2. 5 enjeux, 20 objectifs et 42 actions 28
Enjeu n°1 : des bibliothèques faciles à vivre
Enjeu n°2 : des bibliothèques ressources
Enjeu n°3 : des bibliothèques émancipatrices
Enjeu n°4 : des bibliothèques au cœur des transitions sociétales
Enjeu n°5 : des bibliothèques actrices du projet Team
3.3. Calendrier du plan d'actions 33

4 CONCLUSION PROSPECTIVE 2028 – 2031

4.1. Bibliothèque du futur : la Médiathèque Aragon restructurée 36
4.2. Bibliothèque du futur : relever les défis du temps 37
4.3. Bibliothèque du futur : un patrimoine conservé et partagé 38

Annexes 39

N°1 : Cartographie du Réseau des Médiathèques et Archives
N°2 : Tableau synoptique des établissements
N°3 : Organigramme simplifié
N°4 : Ressources et moyens

1.1 Contexte d'élaboration

Un Projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) a comme ambition de tracer les orientations d'un établissement culturel à moyen terme. Ce document stratégique repose sur une méthodologie de projet. Il étudie et réinterroge l'identité et les services des Médiathèques et des Archives du Mans, en les adaptant aux publics qu'elles desservent.
Ainsi, le PCSES formalise des priorités, partage des objectifs et présente un plan d'actions. A ce titre, il constitue également un outil de dialogue entre toutes les parties prenantes.

Etabli dans une dynamique de co-construction avec l'ensemble des équipes, le premier projet de service du Réseau des Médiathèques, dénommé « Services Publics Métiers 2018-2021 », avait identifié quatre orientations principales, elles-mêmes déclinées en plus de 22 programmes actions :

- **Améliorer l'accueil du public,**
- **Moderniser les services,**
- **Optimiser les organisations,**
- **Faire rayonner les médiathèques.**

> En dépit de la pandémie de la Covid-19 de 2020 et de son impact sur l'accès aux bibliothèques et aux archives, **78%** des actions identifiées sont aujourd'hui réalisées ou partiellement traitées.

La reprise d'activité post-Covid et l'élection d'une Municipalité engagée pour une culture ouverte, accessible et partagée se sont rapidement traduits par la mise en place de la gratuité des abonnements des médiathèques en 2022, suivie par l'évolution de son offre horaire. Ces nouveautés ont pleinement rencontré l'adhésion de la population.

Ce bilan positif, conjugué aux fortes attentes du public exprimées dans l'enquête européenne Sentobib en 2024 relative à l'usage des bibliothèques publiques, invite maintenant le Réseau des Médiathèques et Archives à rédiger un nouveau projet dans un contexte socio-économique global singulier, alors que se pose la question de l'évolution du site Aragon et des locaux de conservation des Archives.

Sentobib

La construction du Projet culturel, scientifique, éducatif et social du Réseau des Médiathèques et Archives du Mans s'est appuyée sur plusieurs textes de référence :

- **Code du Patrimoine, Livre II Archives, Livre III Bibliothèques,**
- **Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques (1991),**
- **Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (2005),**
- **Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007),**
- **Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique,**
- **Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique (2022).**

1.2 Missions générales des bibliothèques et archives

Bibliothèques

Premier équipement culturel de proximité avec ses 15 500 établissements répartis sur le territoire national, les bibliothèques se portent garantes d'un accès égal à la culture, à l'éducation et à l'information de tous les citoyens.

Plusieurs référentiels nationaux et internationaux, dont le Manifeste de l'IFLA-Unesco (2022)[1], définissent les bibliothèques comme « des créateurs de communautés » et « une force vive pour l'éducation, la culture, l'inclusion et l'information et un agent essentiel du développement durable, de l'épanouissement individuel, de la paix et du bien-être spirituel de tous les individus. »

En France, la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021, relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, dite « Loi Robert », établit que les bibliothèques territoriales :

1° « constituent, conservent et communiquent des collections de documents et d'objets [...] sous forme physique ou numérique,

2° conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. Elles en facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels,

3° participent à la diffusion et à la promotion du patrimoine linguistique,

4° coopèrent avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires.
Les bibliothèques transmettent également aux générations futures le patrimoine qu'elles conservent. A ce titre, elles contribuent aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.
Ces missions s'exercent dans le respect des principes de pluralisme des courants d'idées et d'opinions, d'égalité d'accès au service public et de mutabilité et de neutralité du service public. »

De fait, les missions fondamentales du Réseau des Médiathèques du Mans s'articulent autour de quatre axes majeurs :

- **La constitution et la gestion de collections riches et variées dans un objectif d'information, de formation, de loisirs et de culture à destination de la population mancelle,**
- **L'accueil et l'accompagnement des publics dans des espaces agréables et ouverts propices aux découvertes, aux échanges et aux rencontres,**
- **La consultation gratuite et le prêt de collections à un large public,**
- **La programmation et la réalisation d'animations.**

[1] https://www.abf.asso.fr/6/46/985/ABF/manifeste-ifla-unesco-sur-la-bibliotheque-publique

Son offre documentaire comme l'éventail de ses services sont conçus de manière à pouvoir répondre aux besoins et aux attentes de publics divers, en tenant compte de leur pluralité, y compris ceux qui se trouvent plus éloignés des bibliothèques. Ses actions traduisent en outre l'engagement exprimé par le Maire-Président du Mans en faveur d'une culture, accessible à tous, pilier de la visibilité et de l'attractivité du Mans.

Archives

La loi n°79-18 du 3 janvier 1979 définit les archives comme étant « l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité ».

Le Code du Patrimoine rappelle que « les collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives. Elles veillent à leur gestion, à leur conservation et à leur mise en valeur dans l'intérêt public ». Le Code général des Collectivités Territoriales en fait une obligation pour toutes les collectivités.

A ce titre, les Archives du Mans collectent, classent, traitent, conservent, communiquent et valorisent les archives produites par les services municipaux et communautaires, leurs établissements publics et les archives privées qui lui sont confiées.

À cet égard, les archives sont conservées à des fins de gestion pour l'administration, de preuve pour la collectivité et les citoyens. Cette production administrative devient avec le temps un matériau de recherche pour les historiens.

Cette mémoire publique et commune est accessible à toutes et tous.

1.3 Environnement économique et socio-culturel

Repères généraux

Démographie

En 2022, la population mancelle avoisine les 145 000 habitants. Dans l'intervalle 2016-2022, le solde démographique, quoique positif (+ 0,3% par an) se positionne en deçà des dynamiques régionales (+ 0,6%). La densité reste élevée, 2 749 habitants/km², au regard de la moyenne ligérienne (120 habitants /km²).

Niveau de vie

Le niveau de vie médian au Mans s'élève à 18 490€/Unité de Consommation contre 23 050€ pour les Pays de la Loire et 23 080€ pour la France métropolitaine. Le taux de la population sous le seuil de pauvreté culmine à 22%, soit 7 points de plus qu'en Pays de la Loire et 6 points au-dessous de la moyenne française.

La part des propriétaires dans l'habitat demeure au-dessous de la moyenne régionale et nationale : 36,5% au Mans pour 64,0% en Pays de la Loire et 57,7% en France métropolitaine.

Mobilités domicile - travail

Le recours aux transports en commun se place au-dessus de la moyenne régionale et nationale. 28,5% des habitants du Mans utilisent les transports collectifs. Près de 12% des actifs se déplacent à pied et 4,1% en vélo.

Si le territoire périurbain reste plus motorisé que la seconde couronne métropolitaine, 34,7% des Mancelles et Manceaux ne possèdent pas de voiture.

Diplômes

17,6% de la population âgée de plus de 15 ans ne dispose pas de diplôme scolaire. Additionné au 8,9% d'actifs de niveau primaire, ce segment représente plus de 26% de la population, à part égale avec les titulaires d'un CAP ou d'un BEP (25,9%).

Les lauréats d'un baccalauréat et plus représentent quant à eux 28,2% de la population totale.

Emploi, activité économique et quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

En 2022, le taux d'activité des 15 - 64 ans atteint 71,7%, pour un taux de chômage de 17,5% bien au-delà des moyennes régionales et nationales (respectivement de 9,4% et 11,3%).

L'activité économique du territoire se caractérise par l'implantation de grands groupes dans les domaines des assurances, des services et de l'ingénierie, pourvoyeurs d'emplois de haute technicité. Ces derniers sont regroupés dans le secteur Gare. En dépit d'une baisse au fil des années, l'industrie automobile reste présente sur un axe Le Mans-Gare / Arnage où elle se juxtapose avec des entreprises spécialisées dans le domaine de l'électronique et l'informatique.

En 2024, quatre territoires du Mans sont classés quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : Bellevue-Carnac, l'Épine, Ronceray-Glonnières-Vauguyon et Sablons-Bords de l'Huisne. Ils concentrent environ 13,5 % de la population municipale, soit près de 19 519 personnes (données 2020). Les logements sociaux y sont surreprésentés et le taux de pauvreté supérieur à la moyenne municipale. Le pourcentage de familles monoparentales se monte à 40%, soit un taux beaucoup plus élevé que la moyenne communale. Les jeunes âgés entre 16 et 25 ans déscolarisés ou sans emploi représentent 34% de cette tranche d'âge.

Une première analyse de ces indicateurs clés permet de dégager des caractéristiques urbaines marquées : forte densité démographique, place importante du parc locatif et usage élevé des transports collectifs urbains.

Géographie sociale et implantation du Réseau des Médiathèques et Archives

Une analyse cartographie démontre que le Réseau des Médiathèques et Archives est implanté de manière équilibrée entre les QPV (médiathèque de L'espal aux Sablons-Bords de l'Huisne, médiathèque des Saulnières à l'Epine ; médiathèque Sud au Ronceray-Glonnières-Vauguyon) et le centre-ville (Archives ; médiathèque Aragon ; bibliothèque des Vergers).
On notera cependant deux zones blanches, non desservies, au Nord-Est et au Sud-Ouest du territoire.

Tous les sites se situent à proximité des lignes du tramway (en rouge et en bleu sur le plan). Seule, la médiathèque des Saulnières se trouve à l'écart. Elle reste cependant accessible par plusieurs lignes de bus. L'accès à la médiathèque Aragon, à la bibliothèque des Vergers et aux Archives pour la population vivant en périphérie de la zone urbaine est facilité par une offre multimodale de transport en commun et par la proximité de la gare routière ou de places de parking automobile.

Écosystème du livre, de la lecture et du patrimoine écrit

1.4 Le Réseau des Médiathèques et Archives

Présentation du service

Le Réseau des Médiathèques et Archives (R2M&A) se compose d'une Bibliothèque Municipale Classée (BMC – médiathèque Aragon) tête de réseau, de quatre médiathèques, implantées dans les quartiers des Sablons (médiathèque de L'espal), de Saint-Aubin (médiathèque des Saulnières), des Ronceray-Glonnières (médiathèque Sud) et de Bollée (bibliothèque des Vergers). Ce maillage se complète de deux bibliothèques relais, situées dans les quartiers Miroir-Batignolles (bibliothèque Pierre-Guédou) et Vauguyon (bibliothèque Jean-Moulin).

Service public exploité en régie directe, le Réseau des Médiathèques et Archives relève de l'autorité administrative du Maire du Mans. Il dépend de la Direction générale adjointe Education Culture et Sport (DECS), au sein de la Direction Culture et Patrimoine (DCP) qui regroupe les Musées du Mans, le Conservatoire à Rayonnement Départemental Musique, Danse et Art Dramatique (CRD), le service Tourisme et Patrimoine et le service de Développement de l'Action Culturelle (DEVAC).

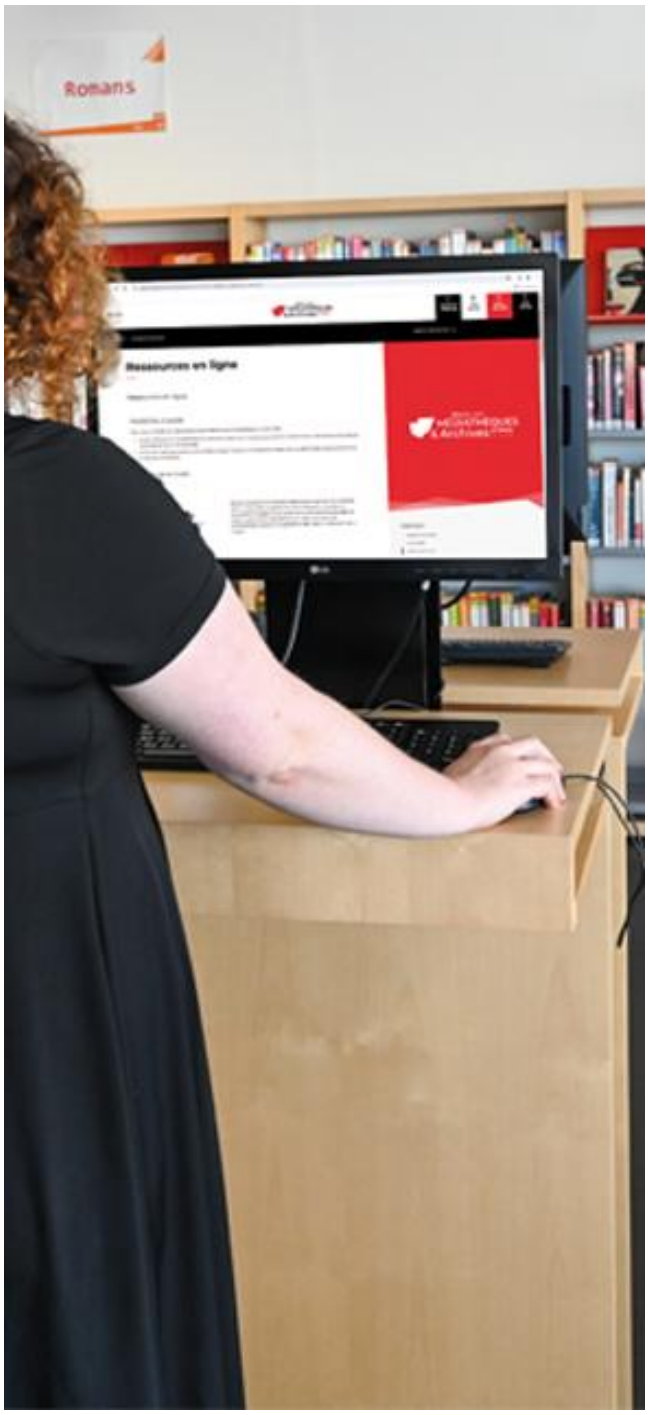

Le périmètre d'action des bibliothèques couvre le territoire géographique de la ville du Mans. Les Archives, quant à elles, collectent, traitent, communiquent et conservent, par voie de convention, les documents produits ou reçus par les services de Le Mans Métropole (LMM) et du CCAS.

Comme Bibliothèque Municipale Classée (BMC), la médiathèque Aragon bénéficie de la mise à disposition d'une conservatrice d'État, placée sous l'autorité territoriale du maire, mais rémunérée par l'État. Le contrôle scientifique et technique de l'État sur les archives du Mans est exercé, par délégation, par la directrice des Archives de la Sarthe.

Le catalogue informatisé des médiathèques intègre les collections des bibliothèques des Musées du Mans et du Conservatoire de musique. Les données bibliographiques des collections du Réseau sont exploitées au sein d'un Système Intégré de Gestion de Bibliothèques (SIGB). Elles sont mises à disposition du public sur place, par le biais de postes de catalogues informatisés (OPAC), ou à distance par leur publication sur le site mediatheques.lemans.fr.

Les fonds d'archives font quant à eux l'objet de description scientifique dans un Système d'Information Archivistique (SIA). Sa version publiée est disponible exclusivement dans la salle de consultation des Archives. Les archives nativement numériques sont conservées dans un Système d'Archivage Electroniques (SAE).

Le fonctionnement du Réseau des Médiathèques et Archives repose sur l'investissement et les compétences d'une centaine de professionnels qui recouvre plus d'une dizaine de métiers : livre et lecture, conservation, accueil et médiation socio-culturelle, communication, programmation culturelle, reliure et conservation préventive, gestion de systèmes d'information, logistique et régie technique, administration générale, gestion financière et gestion de ressources humaines.

Pour son exploitation quotidienne ou dans une dynamique de projets, le R2M&A est appelé à collaborer régulièrement avec la majorité des services des trois collectivités partenaires (Ville – Le Mans Métropole – CCAS). Dans le cadre de coopérations culturelles et scientifiques, il est également amené à travailler avec l'ensemble des bibliothèques et des archives territoriales et nationales, ainsi que de nombreux acteurs du monde socio-culturel.

PORTRAITS D'OYSEAVX, ANIMAVX, SERPENS, HERBES, ARBRES, HOMMES ET femmes, d'Arabie & Egypte, obſeruez par P. Belon du Mans.

Le tout enrichy de Quatrains, pour plus facile cognoiſſance des Oyſeaux, & autres Portraits.

Plus y eſt adiouſté la Carte du mont Attos, & du mont Sinay, pour l'intelligence de leur religion.

A PARIS,

Chez Guillaume Cauellat, deuant le College de Cambray, à l'enſeigne de la Poulle graſſe.

1557.

Auec Priuilege du Roy, pour dix ans.

Repères chronologiques

XVIIe siècle

Conservation des archives dans l'ancien palais médiéval des Comtes du Maine (actuel Hôtel de Ville)

1792

Confiscation des biens du clergé et des émigrés. Les anciennes bibliothèques des abbayes de Saint-Vincent et de La Couture constituent ainsi le fonds initial de la bibliothèque municipale

1804

Création et installation de la bibliothèque municipale du Mans dans les bâtiments de la Préfecture

1848

Déplacement des archives antérieures à 1830 à la bibliothèque municipale implantée dans les bâtiments de la Préfecture

1878

Création de deux salles à l'Hôtel de Ville destinées à recevoir les archives communales

1879

Premier catalogue imprimé de la bibliothèque municipale du Mans

1935

Transfert de la bibliothèque municipale dans l'ancien siège social de la fonderie Chappée, rue Gambetta

1965

Inscription du Mans sur la liste des 54 Bibliothèques Municipales Classées (BMC)

1972

Création du Service des Archives

1973

Ouverture de la bibliothèque du Ronceray dans les quartiers Sud

1974

Ouverture de la bibliothèque des Vergers en centre-ville, rue Thoré

1982

Ouverture de la bibliothèque des Sablons dans les quartiers Sud-Est

1988

Construction et inauguration de la médiathèque Louis-Aragon dans le quartier des Halles ;
Collections organisées par centres d'intérêts

1992

Transfert des archives de l'Hôtel de Ville vers les locaux libérés par la bibliothèque municipale rue Gambetta

1995

Première informatisation des collections des bibliothèques grâce au déploiement de la solution Advance (société GEAC) suivi par le premier récolement des collections (site Aragon)

1995

Ouverture de la médiathèque de L'espal

1997

Informatisation des fonds d'archives à l'aide du logiciel Avenio

2001

Acquisition de l'OPAC (Online Public Access Catalog) donnant un accès intranet au SIGB ; lancement du programme pluriannuel de restauration et de numérisation des fonds d'archives

2002

Ouverture de la médiathèque des Saulnières dans les quartiers Nord-Ouest

2004

Mutualisation du catalogue de la bibliothèque du Conservatoire de musique

2006

Mutualisation du catalogue de la bibliothèque du Musée de Tessé

2006 – 2008

Déploiement d'un portail de lecture publique doté de nouvelles fonctionnalités (premières ressources électroniques et bibliothèque numérique patrimoniale Cenomanica)

2007

Gestion des Espaces Publics Numériques par l'outil Cyberlux

2010

Inauguration de la médiathèque Sud, remplaçant la bibliothèque du Ronceray

2013

Changement de SIGB et du portail public (suites VSmart et Iguana de la société Infor)

2014 – 2015

RFID des collections de lecture publique et automatisation des transactions de prêt et de retour des documents

2016

Récolement des collections en salles publiques (site Aragon)

2017

Réaménagement partiel des salles publiques et présentation des collections suivant le classement Dewey (site Aragon)

2019

Mise en œuvre du système d'archivage électronique (SAE) ; création du dispositif « Seconde vie du document » ;

Rénovation de la salle de lecture Patrimoine (site Aragon) ;

Rénovation de la salle de lecture des Archives

2020

Fermeture des bibliothèques et des archives durant la pandémie de la Covid-19 ;
Publication du premier « Livre vert – Le Mans »

2021

Adoption de la première Charte documentaire

2022

Lancement de l'opération Nouveaux Services Numériques (NSN)

Mise en place de la gratuité universelle des abonnements aux médiathèques ;

Mise en ligne du nouveau portail mediatheques.lemans.fr

2024

facile à lire

Inscription des bibliothèques mancelles sur la liste des établissements bénéficiant de l'exception du droit d'auteur et labellisation « Facile à lire »

2025

Publication de la Charte d'accueil ;

Récolement des collections des médiathèques de quartiers ;

Inscription du bâtiment Gambetta aux Monuments Historiques

romans

Les collections

Les collections du Réseau des Médiathèques et Archives se composent de trois fonds principaux.

Les fonds patrimoniaux

L'origine des collections du Réseau des Médiathèques remonte essentiellement aux confiscations révolutionnaires. Ce premier noyau s'est ensuite accru par des acquisitions courantes ou prestigieuses réalisées par la Ville du Mans, des dons et legs de personnalités locales, ainsi que par différents dépôts d'État.

Cet ensemble constitue aujourd'hui les « collections patrimoniales » riches de 170 000 documents, datés du IXe au XXIe siècle, d'une grande diversité de contenu comme de support, de préciosité ou de provenance. Il comprend notamment :

- **des fonds anciens et précieux** (manuscrits, imprimés, cartes, plans, estampes, photographies, livres d'artiste, etc.),
- **le fonds « Maine »**, historique, documentaire et consacré au Maine, au Mans et à la Sarthe,
- **le fonds « Auto »**, un fonds spécialisé sur l'automobile, mais aussi les 24 Heures, et d'autres véhicules à moteurs terrestres hors ferroviaire,
- **des archives et bibliothèques de personnalités littéraires, scientifiques et artistiques**,
- **un fonds « Etude »**, fonds de conservation contemporain et sélectif constitué d'ouvrages de référence dans toutes les disciplines et de documents marquants de l'édition contemporaine. Cet ensemble constituera le futur fonds patrimonial du XXe siècle.

Les fonds de Lecture publique

Ces collections comptent parmi les plus riches du département. Conformément à la mission de lecture publique de l'établissement, les bibliothécaires s'efforcent de mettre à disposition du public des collections variées, représentatives de l'offre éditoriale, qui couvrent tous les domaines du savoir. Les fonds de Lecture publique sont constitués de :

- **collections destinées à la jeunesse** : déclinées par tranches d'âge de la naissance à la fin du collège, elles comprennent les albums et les premières lectures pour les 0-6 ans, la fiction de tous genres y compris en langues étrangères, les documentaires, une offre musicale et cinématographique adaptée,
- **collections destinées aux adultes** : des livres de fictions et documentaires, à partir de la fin du collège, offrant un large choix de documents, sélectionnés pour leurs qualités littéraires, graphiques, documentaires. Elles visent également à soutenir les nouveaux auteurs et à faire découvrir des créations exigeantes et de petites maisons d'éditions,
- **collections de Musique et Cinéma** : déclinées sous différents supports (CD, DVD et instruments de musique, partitions, livres, périodiques), sur place et à emprunter,
- **journaux et revues**, sur place et à emprunter
- **jeux vidéo**, sur place et à emprunter,
- **ressources numériques** : le Réseau des médiathèques propose à ses abonnés l'accès à des plateformes de ressources en ligne,
- **fonds « Lire Autrement »** : dédié aux personnes en situation de handicap ou éloignées de la lecture. Une partie de ses supports sont exclusivement destinés aux publics mal ou non-voyants : CD format Daisy, livres en braille et tactiles, postes informatiques adaptés aux handicaps visuels, DVD adaptés en audiodescription, livres en gros caractères. D'autre part, l'offre « Facile à lire » concerne en priorité les adultes en situation d'illettrisme ou d'apprentissage de la langue française, les adultes sans pratique de lecture ou qui ont perdu l'habitude de lire, et les personnes en situation de handicap (dyslexie, déficience cognitive).

Les fonds d'archives publiques

Les fonds conservés aux Archives du Mans datent essentiellement des XIXe, XXe et XXIe siècles. Ces fonds riches et variés représentent plus de 66 000 dossiers, 17 500 affiches, cartes et plans, 33 120 photographies, 18 000 articles de presse dépouillés et 1 000 ouvrages.

Ils sont regroupés par date et typologie selon le classement de 1926 en œuvre dans toutes les archives communales de France.

- **Les archives anciennes antérieures à la Révolution française** sont classées dans des séries désignées par des doubles lettres (AA à II). Peu volumineuses, elles regroupent principalement des registres paroissiaux de baptêmes, de mariages et de sépultures, et de l'hôpital général du Mans (1524-1792), conservés dans la série GG. La part la plus significative des archives anciennes a été déposée au XIXe siècle aux Archives de la Sarthe, sous la cote 111AC. Elles retracent l'histoire civile et religieuse de l'ancienne province du Maine et du Mans. Un inventaire méthodique et analytique est à la disposition de tous en salle de lecture.
- **Les archives modernes (1790-1940)** sont réparties dans les séries et sous-séries composées de simples lettres (A à R) et de chiffres. Elles traitent de thématiques relatives à l'administration de la commune, l'état civil, la population, l'économie sociale et les statistiques, les contributions et administrations financières ou encore les affaires militaires, la police et l'hygiène publique, la justice et les biens communaux, ainsi que les travaux publics, la voirie, les transports, le régime des eaux, les cultes, l'assistance, la prévoyance et enfin l'instruction publique, les sciences, les lettres et les arts.
- **Les archives contemporaines, postérieures à 1940**, sont rangées, par ordre chronologique d'entrée au sein de la série W dite « série continue ». Elles sont la résultante de l'activité des services municipaux de la Ville depuis 1940 et de la Communauté urbaine depuis 1972 à nos jours.
- **Les ressources complémentaires** : archives privées, entrées par achats ou dons (série Z), des fonds iconographiques (série Fi), une bibliothèque d'histoire locale (série BIB), des collections de périodiques locaux (série PER), des brochures ou dépliants (série BROCH), des spécimens de panneaux d'expositions réalisés par les services municipaux (série Expo), des documents audio-visuels (série AV), des maquettes d'architecture et d'urbanisme (série MAQ) et quelques présents offerts à la Ville et à Le Mans métropole (série OBJ).

Les chiffres clés 2024

Les collections

Graphique 1 : répartition des collections de lecture publique du Réseau des Médiathèques, détaillées par typologie

Les collections du R2M&A sont constituées de 660 000 documents (300 000 en section Adultes, 190 000 en section Jeunesse, 170 000 en section Patrimoine) et de 3 km linéaires d'archives.

Les livres imprimés restent majoritaire à 79,4%, secteurs Adultes et Jeunesse confondus. Les collections sur support numérique (CD/DVD), essentiellement de la musique et des films, représentent 17% du volume total.

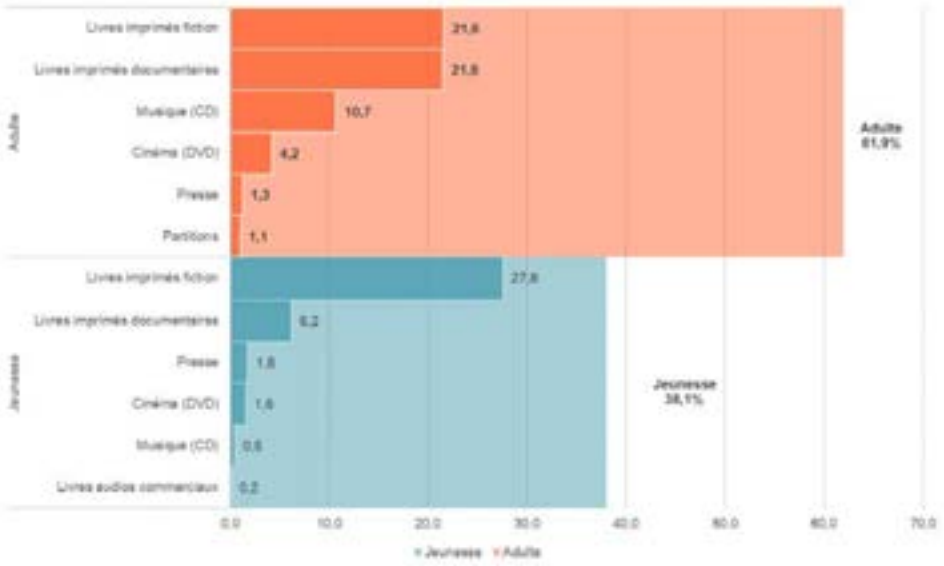

Les abonnés

Graphique 2 : répartition globale par catégorie d'âge

Le Réseau des Médiathèques compte 20 500 abonnés (individuels et collectifs cumulés).

Il est important de souligner que si le médian de la tranche d'âge 0 - 14 ans est de 28% pour l'ensemble du Réseau, ce segment correspond à environ 36 à 45% des inscrits des médiathèques de quartier. Cela illustre le travail de proximité et de fidélisation mené par les équipes de terrain en direction des publics de la petite-enfance et de la jeunesse.

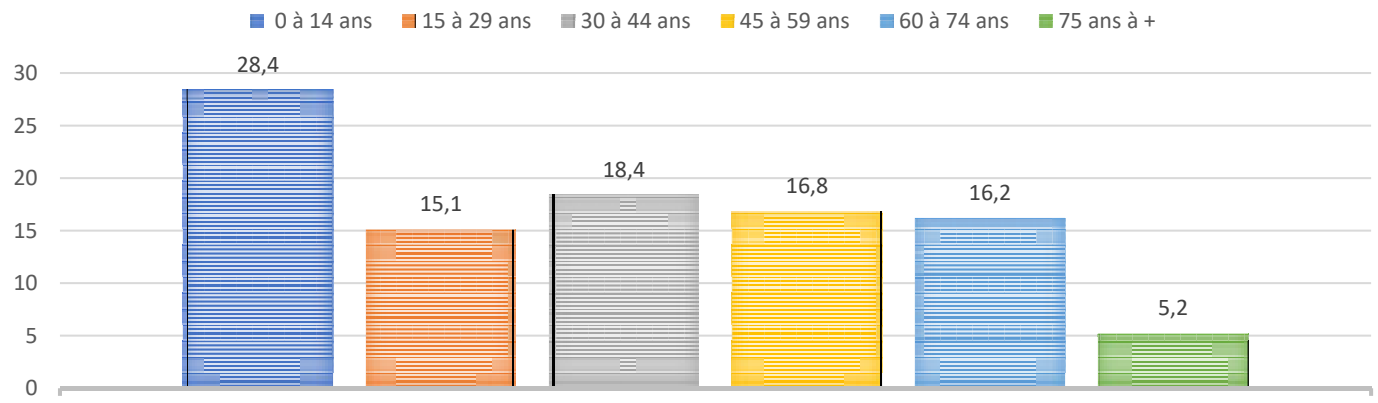

Graphique 4 : Répartition par lieux de résidence des publics inscrits au Réseau des Médiathèques et Archives

Une part écrasante des inscrits du Réseau des Médiathèques et Archives réside au Mans (80%). On note un équilibre parfait entre les habitants de Le Mans métropole (hors Ville du Mans) et les Sarthois (hors Le Mans métropole). La part des inscrits résidant au-delà de territoire départemental reste résiduelle.

Ces données démontrent la forte identité de service de proximité que sont les bibliothèques et les archives. Elles confirment la double tendance nationale qui indique que la population fréquente de manière préférentielle une bibliothèque à moins de 30 minutes de son domicile et l'attachement des habitants à l'histoire de leur territoire.

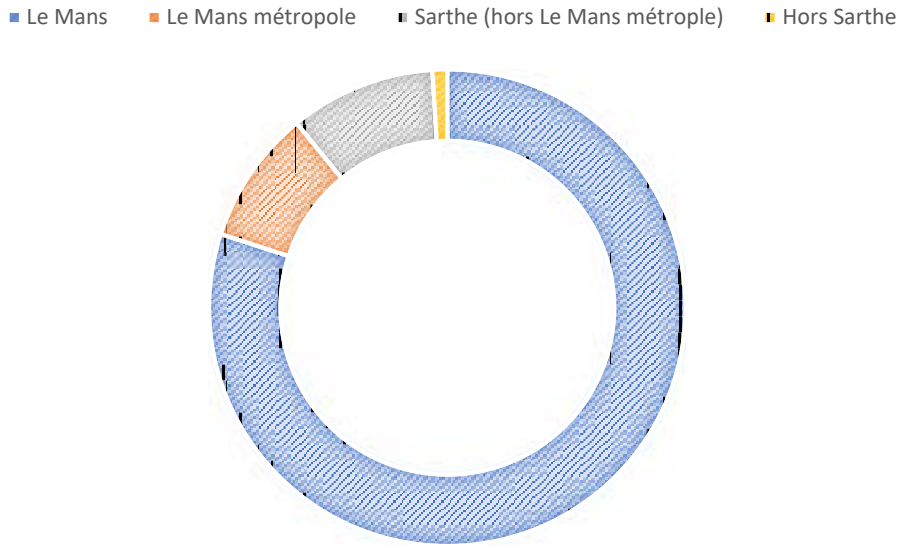

Graphique 3 : Pyramide des âges des publics inscrits au Réseau des Médiathèques et Archives

Sans surprise, les femmes représentent la majorité des inscrits à hauteur de 61,58% contre 38,40% pour les hommes. Bien que différent dans sa volumétrie, le profil de la pyramide demeure identique quelque que soit le genre. La forte adhésion entre 5 et 15 ans est suivie d'une désaffection marquée dans la décennie de 20 à 30 ans. Une reprise s'amorce à partir de 30 ans pour connaître un second pic aux alentours des 40 – 45 ans. Ce phénomène similaire se retrouve dans les tranches d'âges supérieures.

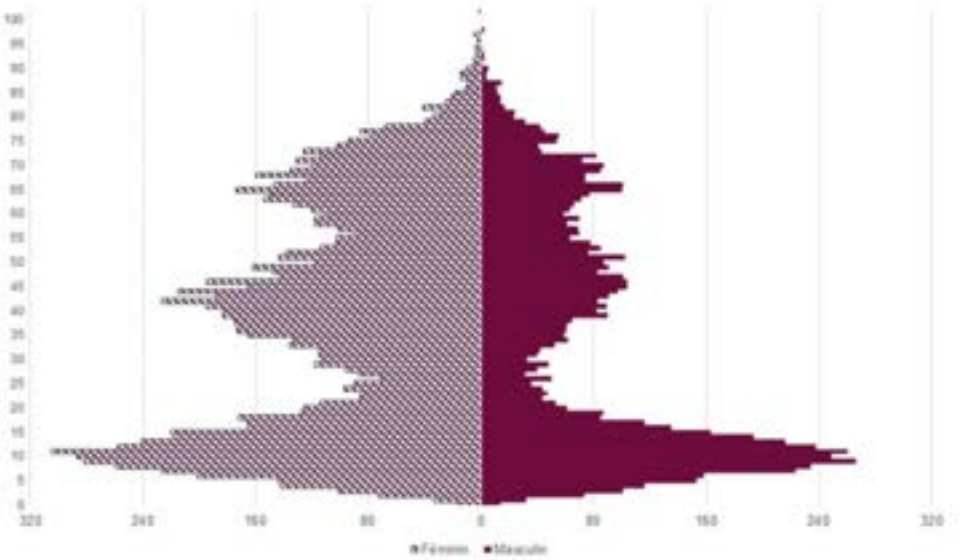

Graphique 5 : Répartition mensuelle, pour l'ensemble des sites, des prêts/retours de collections de Lecture publique

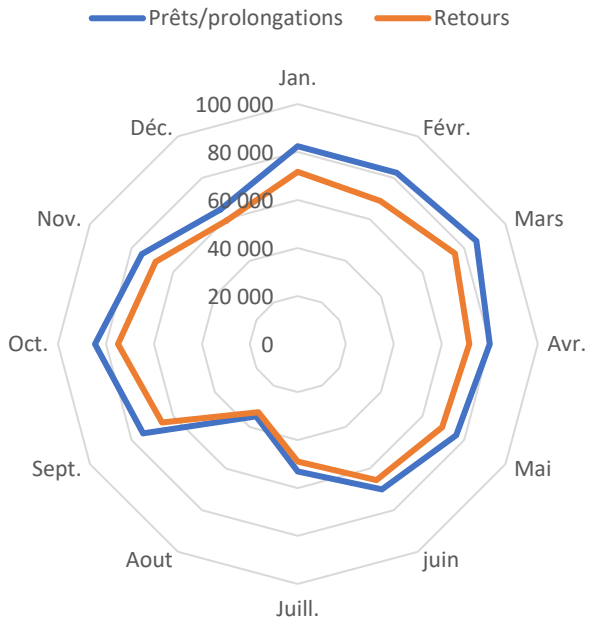

Le bilan consolidé de la fréquentation du Réseau des Médiathèques et Archives est excellent. **400 000 passages sont cumulés pour l'exercice 2024**. Après la fermeture des sites durant la pandémie de la Covid 19 et la lente reprise des activités, la fréquentation revient à des standards de très bon niveau.

A rebours des indicateurs nationaux, les abonnés du Réseau des Médiathèques demeurent de grands lecteurs. Le volume cumulé des prêts et des retours de documents a dépassé la barre des 1 632 000 transactions en 2024. Si la médiathèque Aragon se taille la part du lion avec 74% du volume total, les médiathèques de L'espal, des Saulnières et Sud assurent chacune de 7 à 8 % du chiffre global. La bibliothèque des Vergers joue son rôle d'ultra-proximité qui se chiffre à 3%.

La courbe mensuelle des activités démontre clairement le rythme des usages. Durant la saison scolaire (septembre à juin), on remarque quatre périodes distinctes caractérisées par une forte activité (janvier ; février ; mars ; octobre), une activité stable (avril ; mai ; septembre ; novembre), une décélération des transactions (juin ; décembre) et enfin la période estivale durant laquelle les transactions sont les plus faibles (juillet ; août), mais non négligeables si l'on tient compte du passage aux horaires d'été et de la fermeture partielle du Réseau.

Quant au patrimoine écrit ou graphique (Collections Patrimoine et Archives), ce sont plus de 4 500 cotes qui ont été consultées courant 2024.

Graphique 6 : Usages des services numériques, médiation et action culturelle du Réseau des Médiathèques et Archives

La présence et la part du numérique se confirment dans les médiathèques. Renouvelé dans sa forme en 2023 et enrichi par de nouvelles ressources en 2025, le portail mediatheques.lemans.fr fait office de véritable bibliothèque virtuelle, tant par ses services (réservation en ligne, prolongation de documents, gestion de listes de lecture, recherche documentaire) que par ses contenus (ressources électroniques en ligne) et ses publications (réseaux sociaux, A la Une, Sélections documentaires). Ses usages cumulés se chiffrent à 422 000 connexions qui s'ajoutent aux 1 632 000 transactions physiques.

Avec ses 5 000 sessions annuelles et plus de 18 000 pages imprimées, les Espaces Publics Numériques (médiathèque Aragon, médiathèque des Saulnières, médiathèque Sud) jouent pleinement leur rôle de réduction de la fracture numérique et de service de proximité.

Accueil de classes et de groupes, médiations dédiées en direction de publics spécifiques, rendez-vous conçus et réalisés par les équipes, contribution régulière aux évènements culturels promus par la Ville du Mans ou aux calendriers nationaux, le Réseau des Médiathèques et Archives déploie une palette de propositions d'actions qui rendent la culture plus accessible dans et hors les murs.

Le bilan du projet de service 2018 - 2021

La réalisation du premier projet de service s'est appuyée sur une démarche participative impliquant l'ensemble des agents dès sa construction. A son lancement, des ateliers collaboratifs ont été organisés autour de quatre thématiques pivots : l'amélioration de l'accueil des publics, l'amélioration de services existants et le développement de nouveaux, l'évolution des organisations à des fins d'efficience et enfin, le renforcement de la visibilité et le rayonnement du Réseau des Médiathèques et Archives.

Ces temps d'échanges ont ainsi permis de croiser les regards de valoriser les expériences individuelles et collectives afin de construire des orientations concrètes, adaptées aux réalités du terrain. L'adhésion du collectif s'en est trouvé renforcée.

> 56 actions ont été sélectionnées et programmées. **Le résultat est satisfaisant : 55% des actions portées ont été menées à leur terme.** Si on additionne les actions en cours mais non finalisées, **c'est 78% des propositions qui ont été engagées**. Seules deux actions ont été abandonnées. La première n'a pas trouvé le succès escompté auprès du public ciblé après une phase d'expérimentation. La seconde n'a pas pu aboutir pour des raisons d'infaisabilité technique.

Parmi les réussites marquantes, nous pouvons souligner le succès du prêt d'instruments de musique - ce service innovant affiche un taux de prêt permanent de 100% - le développement des collections numériques, l'accessibilité renforcée tant sur les collections (FALC), les services (simplification des inscriptions), que la dimension bâtimentaire (portes à effacement). Toutes ces actions concourent à une meilleure visibilité des médiathèques auprès des publics et à une fluidité renforcée de sa relation avec les usagers.

2.1 Des enjeux culturels

Dans un contexte d'offres culturelles et de loisirs revisitées (internet, produits culturels accessibles partout tout le temps) et avec la part accrue du numérique dans la vie quotidienne, l'accès à la connaissance et aux savoirs a été profondément modifié. Dans ce contexte économique et social mouvant, la perception du rôle des médiathèques ainsi que ses missions, sont réinterrogées.

La sixième édition du baromètre bisannuel « Les Français et la lecture », réalisée par Ipsos et rendue publique en avril 2025, a mesuré les pratiques et les perceptions des Français vis-à-vis du livre et de la lecture. Globalement, les Français lisent de moins en moins. Le nombre de grands lecteurs diminue dans toutes les tranches d'âge. L'attention des lecteurs est régulièrement distraite et les modes de prescription sont redéfinis. La concurrence des autres loisirs, en particulier en ligne et sur écrans, réduit les temps de lecture.

Les médiathèques ont enregistré une réduction de l'offre des supports CD/ DVD et une baisse de la demande des usagers qui ne sont plus équipés ou qui utilisent les plateformes de streaming (films, musique).

Bien que les données locales ne confirment pas cette tendance nationale, le Réseau des Médiathèques s'est adapté et propose une offre de services ajustée aux demandes des usagers qui s'attendent à trouver désormais dans une médiathèque, des ressources en ligne et des ouvrages numérisés, pour s'instruire, s'informer, se former, communiquer et aussi se divertir. Les citoyens bénéficient depuis 2024 de ce service sur le portail (films, musique, contes, presse actuelle et ancienne, autoformation et langues vivantes).

Cette nécessaire évolution reste néanmoins compatible avec les missions de conservation et de valorisation du patrimoine écrit. Le Réseau des Médiathèques et Archives assume pleinement la responsabilité de transmettre aux générations futures les richesses patrimoniales qu'il préserve.

Ainsi, une partie des Archives du Mans est aujourd'hui consultable sous forme numérique (registres paroissiaux et d'état civil, cartes et plans, recensement de la population…). De manière similaire, une sélection de fonds patrimoniaux de la médiathèque Aragon est accessible en ligne.

Les médiathèques permettent aussi la préservation pour chacun d'un temps propice au livre et à la lecture et donc au calme, à la réflexion, aux récits qui s'apprécient sur le temps long. L'enjeu est d'amener les visiteurs à découvrir, grâce à des temps de lectures ou d'animation, le réel apport de la culture, d'une bibliothèque et à retrouver le plaisir de lire.

Par le biais de son offre documentaire, le Réseau des Médiathèques met à disposition de la population les éléments d'information nécessaires à la réflexion, aux débats et à la découverte, à la formation initiale et continue, indispensables à l'égalité des chances ainsi qu'au bon exercice d'une démocratie.

Alors que les systèmes d'information innovants facilitent de plus en plus l'accès au savoir, les médiathèques deviennent des lieux essentiels pour garantir que ces outils servent le bien public et favorisent l'esprit critique chez ses usagers.

Faciliter l'accès à toutes les cultures, faire découvrir au plus grand nombre sa richesse et la diversité de ses formes passe aussi par un travail de médiation - au cœur du métier des bibliothécaires - et un programme d'actions culturelles ambitieux. Celui-ci est constitué de temps forts déclinés sur la totalité ou une partie du Réseau, de rendez-vous réguliers, de cycles thématiques et une participation à des évènements locaux (Faites lire, Plein champs, fêtes de quartiers…) ou nationaux (Nuits de la lecture, Partir en livre, Journées européennes du Patrimoine, Semaine de la Petite Enfance…). Il s'établit dans et hors les murs en recherchant un équilibre entre les disciplines concernées, les publics visés, les sites d'accueils et les partenariats noués.

Le Réseau des Médiathèque et Archives s'attache à entretenir sa relation de proximité et de confiance avec ses usagers. La communication est, à cet égard, un outil important.

Elle permet à la fois d'informer les usagers des modalités des services proposés ou de tout aléa les modifiant, mais aussi de diffuser à large échelle les différents rendez-vous culturels qui constituent sa programmation annuelle.

Par le biais de canaux traditionnels (affiches, marque-pages, programmes, dépliants ...) ou dématérialisés (site internet, réseaux sociaux ...), la communication met en avant la grande diversité d'actions et d'animations culturelles. Elle offre également un regard sur les pratiques professionnelles des bibliothécaires - présentation ponctuelle des activités accompagnée de photos - et sur les différents services proposés au sein du réseau tout au long de l'année

ANALYSE DES ENJEUX

2.2 Des enjeux publics

Les utilisations possibles des collections du Réseau des Médiathèques du Mans sont plurielles. Son public se compose à la fois de personnes abonnées et de simples séjourneurs. S'il est aisé de dresser le portrait et les usages des inscrits, la connaissance des séjourneurs relève de l'observation quotidienne.

Sans être forcément adhérentes aux médiathèques, de nombreuses personnes les fréquentent régulièrement pour consulter un document, écouter un CD, regarder un film, lire le journal, se connecter à Internet, travailler, participer à une rencontre ou un atelier multimédia, se retrouver pour un moment convivial, visiter une exposition mais aussi trouver un refuge temporaire ou un accès à des sanitaires. Dans une dimension plus sensible, les médiathèques sont aussi un lieu pour briser, en toute sécurité, une certaine solitude.

Devenues ainsi des lieux d'échanges et de socialisation, le Réseau des Médiathèques du Mans contribue à favoriser la mixité sociale et lutte contre toutes les formes de déterminismes culturels et sociaux. Les médiathèques s'adressent à toutes et tous, quelle que soit la position sociale des usagers concernés. Ils demeurent par ailleurs des lieux de rencontres intergénérationnelles.

Le Réseau des Médiathèques du Mans répond aux enjeux sociaux de l'époque en proposant une gamme de services calibrée aux besoins et à la diversité de ses publics, tant en termes d'âge que de catégorie socioprofessionnelle. Ces services communs à toutes et tous se complètent d'une offre en direction de publics spécifiques visant à la réduction des inégalités en matière d'accès à la connaissance en :

- **sensibilisant les enfants au livre dès le plus jeune âge lors d'accueils d'assistantes maternelles et de crèches,**
- **participant à la Semaine nationale de la Petite Enfance,**
- **touchant toutes les classes d'âge à l'occasion d'accueils scolaires hebdomadaires (école, collège, lycée),**
- **ménageant l'accès aux livres et à la lecture aux publics empêchés, aux résidents d'établissements de santé ou médico-sociaux et aux personnes en situation de handicap.**

Le niveau de l'offre documentaire convient aux besoins des étudiants des deux premiers cycles qui plébiscitent les tables de travail et la connexion wifi dans les salles. Le Réseau des Médiathèques propose aux collégiens et lycéens des lieux de travail propices à la préparation des examens.

Les chercheurs et les groupes d'étudiants français et étrangers (licence et master) sont accueillis dans la section Patrimoine pour suivre des visites thématiques, bénéficier d'ateliers d'initiation à la recherche ou consulter sur place les collections patrimoniales.

2.3 Des enjeux éthiques et sociétaux

Basé sur le principe constitutionnel d'égalité des citoyens devant le service public, le Réseau des Médiathèques et Archives de la Ville du Mans s'attache à assurer un égal accès de toutes et tous à ses équipements, ses collections et ses services, sans distinction de genre, d'origine, de race, de croyance ou d'état de santé.

Dans cette intention, le service mène de nombreuses actions de médiation en faveur de l'inclusion sociale, que ce soit par le biais de partenariats avec les acteurs associatifs du territoire (Adapei, association des sourds de la Sarthe, la Maison de Gaston, Planning familial, CHM, Afalac, Twizi, Emploi accompagné 72,...) ou par la mise à disposition d'espaces spécifiques (Lire Autrement à la médiathèque Aragon), d'équipements (prêt de lecteur Victor, loupe électronique et agrandisseur en libre-accès...) ou de collections adaptées (livres audios, livres au format DAISY, livres en Gros Caractères, DVD en audiodescription...).

Partenaire de l'association Valentin Haüy depuis 2015, les médiathèques du Mans font partie des organismes bénéficiant de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes en situation de handicap qui ouvre ainsi un accès à la plateforme Eole. Elles sont par ailleurs labellisées « Facile à lire » au regard de leur offre en direction des publics en fragilité linguistique et pour les personnes qui n'ont pas maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire.

Parmi leurs équipes figurent une référente accessibilité et une référente de médiation sociale.

Dans le domaine technologique, les médiathèques mettent gratuitement à disposition de leurs visiteurs des équipements informatiques dans les Espaces Publics Numériques, alors que le portail mediatheques.lemans.fr vise à atteindre le plus haut taux d'accessibilité.

Impliquée dans la lutte contre l'illectronisme, la médiathèque Aragon accueille régulièrement des conseillers numériques chargés d'accompagner et de former les personnes qui le souhaitent à l'usage des outils numériques.

En 2025, les médiathèques ont développé une nouvelle offre de service « Ma médiathèque à la maison ». Ce bouquet de ressources numériques en ligne s'intègre à l'abonnement gratuit.

Soucieuses de l'impact écologique de leurs activités, les bibliothèques et les archives mettent les questions environnementales au cœur de leurs pratiques professionnelles

Depuis 2019, le dispositif « Seconde vie du document » offre de nouvelles voies aux documents sortis des collections lors de campagnes de désherbage, par leur vente à prix modeste lors de braderies bisannuelles, par le don de livres à des associations ou à des structures publiques du territoire, ou encore par le biais d'un partenariat avec une entreprise solidaire spécialisée dans le livre d'occasion.

Dans une logique de gestion vertueuse du circuit des documents, les bibliothécaires ont totalement repensé les procédures d'équipement des collections en vue de réutiliser et/ou recycler les puces RFID, de réduire autant que cela est possible le recours aux couvertures plastiques.
Enfin, les médiathèques s'attachent également à prolonger la durée de vie des documents grâce à un atelier de reliure interne et au travail d'une relieuse professionnelle à temps complet.

Pour sensibiliser ses usagers et partager cette démarche, le Réseau des Médiathèques et Archives développe des axes de médiation relatifs aux bonnes pratiques d'utilisation des documents sous la forme d'ateliers, d'expositions ou de pastilles vidéo.
Les médiathèques complètent cette offre par des initiatives innovantes : grainothèque, ateliers créatifs de recyclage, animations rencontres, ateliers.

Imaginé et mis en œuvre depuis 2020, le dispositif « Livre vert – le Mans » associe une bourse de création d'auteur-illustrateur jeunesse visant à la création d'un album illustré éco-édité traitant des rapports de l'homme avec la nature. Destiné à des enfants de 6 à 7 ans, il les accompagne dans la découverte de la lecture. Distribué aux élèves scolarisés en classe de CP des écoles publiques et privées sous contrat du Mans, le « Livre vert – le Mans » se complète d'un Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC) tout au long de l'année scolaire.

Cet engagement durable s'incarne également dans les écogestes au quotidien : suppression de gobelets, utilisation privilégiée de papier recyclé, protocole d'éco-tri et de remploi du mobilier.

3.1 La fabrique d'un PCSES

Les réalisations du premier projet de service capitalisées au retour d'expériences de nombreux chantiers ont dégagé cinq directions générales qui se matérialisent déjà pour partie dans le quotidien du service. Elles incarnent, chacune à leur manière, à la fois les missions fondamentales de la lecture publique, de la conservation du patrimoine écrit et les valeurs portées par le projet d'administration Team 2023-2026.

La structuration et l'élaboration du contenu du présent PCSES se sont déroulées entre l'automne 2024 et le premier trimestre 2025 selon plusieurs phases successives :

- **la définition et la validation du cadrage général, des enjeux et des objectifs, travaillées par l'équipe de direction élargie,**
- **l'établissement du plan d'actions conçu par l'ensemble du personnel sous la forme d'ateliers de co-construction visant à la génération d'idées puis à leur sélection et à leur priorisation,**
- **la synthèse et l'étude de la faisabilité des actions retenues selon des critères SMART (Spécifique, Mesurable, Approprié, Réaliste, Temporel), suivies d'une répartition du rédactionnel entre les différents cadres du service.**

> A l'issue de ce processus, **42 actions issues des 2 272 idées générées** ont été sélectionnées avant d'être ventilées entre **20 objectifs identifiés.** Plus de **46%** d'entre elles correspondent à des attentes exprimées par les répondants de l'enquête européenne Sentobib relative aux bibliothèques publiques.

Dans un contexte général de crise économique, le présent PCSES est encadré d'une part par la convention de mise à disposition d'un conservateur d'Etat (2025-2027) et le calendrier électoral, d'autre part par le projet d'envergure de rénovation de la médiathèque Aragon à moyen terme. Par voie de conséquence, le présent PCSES peut être qualifié de transitoire. Sa temporalité est volontairement réduite, ses objectifs et ses actions concis et ramassés.

3.2 5 enjeux, 20 objectifs et 42 actions

Enjeu n°1 : des bibliothèques faciles à vivre

Travailler chaque jour à l'amélioration de la communication et des échanges entre les bibliothèques, les archives et leurs visiteurs, fluidifier l'accès aux services, disposer d'outils performants, constituent autant de façons d'en faciliter l'usage.

Dans la suite logique du précédent projet d'établissement, les Médiathèques ont multiplié les initiatives ces dernières années : gratuité des abonnements, simplification des modalités d'inscription, réservations en libre-accès à la médiathèque Aragon, renouvellement du portail de lecture publique, modernisation des supports de communication imprimée, rédaction d'une charte d'accueil.

Les Médiathèques et les Archives se doivent de poursuivre cette dynamique, en imaginant avec les habitants, des services répondant aux besoins et aux usages de chacun et des espaces où chaque personne se sente la bienvenue.

Objectif n°1 : Faciliter et simplifier la relation usager

action n°1 : Améliorer les services des Espaces Publics Numériques

action n°2 : Proposer une présentation des services et des espaces de la Médiathèque Aragon sous la forme d'une journée-découverte

Objectif n°2 : Rendre le plus lisible possible les services et les organisations

action n°3 : Publier la collection "guides pratiques" en plusieurs langues étrangères

action n°4 : Améliorer la communication relative à la programmation culturelle et évènementielle dans les locaux de la Médiathèque Aragon

action n°5 : Créer et diffuser une infolettre

action n°6 : Développer une stratégie de communication sur les réseaux sociaux

Objectif n°3 : Donner davantage d'autonomie aux publics

action n°7 : Permettre l'abonnement et le réabonnement aux médiathèques en ligne à partir du portail ainsi que les inscriptions aux animations et aux ateliers

Objectif n°4 : Consulter et associer les usagers

action n°8 : Mettre une boîte à idées à disposition du public dans chaque médiathèque et y apporter des réponses

action n°9 : Faire connaître aux usagers la possibilité de partager leurs appréciations par le biais de la fonction vote sur le catalogue en ligne

Objectif n°5 : Adapter les services et les espaces aux besoins exprimés

action n°10 : Mener une étude sur les besoins et la faisabilité d'un portage à domicile en direction des publics empêchés

action n°11 : Œuvrer au projet de rénovation de la Médiathèque Aragon

Enjeu n°2 : des bibliothèques ressources

Adoptée lors du conseil municipal en date du 20 mai 2021, la charte documentaire des Médiathèques du Mans expose ainsi les lignes directrices qui déterminent la constitution des collections des bibliothèques mancelles :

> ***« elles visent à être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales. Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois. Elles doivent être régulièrement renouvelées et actualisées ».***

Assurer le renouvellement constant des collections traditionnelles, toujours plébiscitées par un large public, les articuler avec les ressources numériques et toutes autres formes émergentes tout en préservant leur mémoire et leurs richesses patrimoniales, mettre à disposition des publics des contenus pertinents et vérifiés, conseiller et accompagner les usagers, susciter leur curiosité et imaginer de nouvelles modalités d'accès, tels sont les défis à relever par les bibliothécaires et les archivistes.

Objectif n°6 : Poursuivre la gestion dynamique des collections pour garantir des collections actualisées, plurielles et adaptées à tous

action n°12 : Elargir l'offre des Ressources En Ligne (REL) aux e-books

action n°13 : Poursuivre le désherbage régulier des collections pour mieux valoriser les acquisitions les plus récentes

action n°14 : Achever les plans de développement des collections de la charte documentaire ; les réviser régulièrement ; les publier sur le portail

Objectif n°7 : Valoriser les collections par des actions de médiations diversifiées

action n°15 : Programmer des ateliers et des activités manuelles visant à valoriser des collections et des savoir-faire des bibliothécaires

action n°16 : Maintenir l'accueil d'auteurs, de musiciens dans la programmation culturelle ; l'élargir à d'autres esthétiques

Objectif n°8 : Ouvrir les collections à des nouveaux supports et à des nouvelles formes d'information ou de création

action n°17 : Mettre à disposition des équipements numériques (imprimante 3D, casque de réalité virtuelle...) ; en accompagner l'apprentissage lors d'animations et d'ateliers

action n°18 : Créer des contenus numériques exclusifs afin de valoriser les collections et les évènements

Objectif n°9 : Elargir l'accès au patrimoine écrit

action n°19 : Etendre les horaires d'ouverture de la salle patrimoine de la Médiathèque Aragon

action n°20 : Créer un portail spécifique aux collections patrimoniales et aux archives

Enjeu n°3 : des bibliothèques émancipatrices

L'accès à des ressources éducatives, culturelles et informatives demeure un facteur clé d'émancipation individuelle et de développement d'un esprit critique.

Dans une société marquée par l'infobésité et la multiplication de « vérités alternatives » favorisée par le numérique, les bibliothécaires et les archivistes renforcent leurs missions de facilitateurs en encourageant les rencontres entre les usagers, les collections et les professionnels.

A cet effet, le Réseau des Médiathèques et Archives présente des solutions simples, pratiques, humaines mais non dénuées d'innovation, en faveur de tous les publics, dans le respect de leur diversité, de leurs attentes et de leurs besoins.

Escape game, visite-découverte adaptée, ateliers, jeux, sélections documentaires, communication déclinée selon le principe de « Facile à lire et à comprendre » (FALC) et de nombreuses autres formes sont au cœur du dispositif.

Objectif n°10 : Affirmer le rôle éducatif des bibliothèques

action n°21 : Reconnaître les médiathèques comme un lieu d'aide aux devoirs par l'établissement de conventions avec les associations partenaires

action n°22 : Affirmer le positionnement des médiathèques comme lieu incontournable d'information et de connaissances vérifiées par la promotion régulière en salles publiques et sur les réseaux sociaux de sélections documentaires sous la forme de "les 10 indispensables pour apprendre"

Objectif n°11 : Favoriser les espaces de rencontres et de débats

action n°23 : Imaginer et faire aménager des espaces visant à plus de convivialité en exploitant le patio de la Médiathèque Aragon

action n°24 : Concevoir des formations à la médiation et à la modération de débats, de rencontres pour les bibliothécaires et les archivistes

Objectif n°12 : Proposer des actions dédiées à des publics spécifiques pour consolider l'inclusion et la solidarité

action n°25 : Programmer des séances de médiation et d'actions culturelles dédiées aux personnes en situation de handicap

action n°26 : Mettre en valeur les actions de médiation sociale existantes par une communication renforcée sur le portail et les réseaux sociaux

Enjeu n°4 : des bibliothèques au cœur des transitions sociétales

Premier réseau français culturel, les bibliothèques sont des lieux ouverts à tous les publics sans condition, ni discrimination. Des espaces où le lien social se crée, où les transitions sociétales se retrouvent et peuvent être débattues.

> ***« Service public de proximité et de biens communs, les bibliothèques et les archives sont un pivot incontournable de la citoyenneté. Inscrites dans un temps long, elles contribuent de manière structurelle aux quatre piliers du développement durable par ses actions économiques, culturelles, sociétales et environnementales ».***

Au regard de leurs missions socles de constitution et de mise à disposition de collections, elles favorisent le partage et encouragent la sobriété tout en développant du lien.

Préservation d'un patrimoine commun, mise en œuvre d'une « Seconde vie du document » parachevée par un éco-équipement des collections, proposition de médiations culturelles ciblées sont autant de réalisations concrètes du Réseau des Médiathèques et Archives en faveur d'une société plus durable.

Objectif n°13 : Accompagner les publics dans la transition écologique

> **action n°27** : Mettre l'accent sur la gestion éco-responsable des collections et développer des démarches vertueuses en matière de transition écologique
>
> **action n°28** : Aménager plus de place de stationnement pour les vélos et les moyens de circulation douce pour le public et les professionnels

Objectif n°14 : Participer par des propositions de médiation à la lutte contre les discriminations et au renforcement de l'égalité

> **action n°29** : Renforcer l'accès de toutes et tous à la culture en soulignant les bienfaits de la lecture dès le plus jeune âge
>
> **action n°30** : Proposer et partager des temps d'échanges interculturels visant à la rencontre et à l'exercice des droits culturels de chacun

Objectif n°15 : Tendre vers des bibliothèques responsables et solidaires

> **action n°31** : Disposer d'une flotte de véhicules éco-responsables, adaptée aux usages professionnels
>
> **action n°32** : Proposer des ateliers pratiques sur des thématiques écologiques (ateliers zéro déchet, jardin partagé, grainothèque...)

Objectif n°16 : Prendre en compte les dimensions de transitions sociétales dans l'organisation, les espaces et l'offre de services

> **action n°33** : Végétaliser les espaces extérieurs et intérieurs
>
> **action n°34** : Travailler à la renaturation du patio de la Médiathèque Aragon pour le transformer en un îlot de fraîcheur lors d'épisodes de canicule

Enjeu n°5 : des bibliothèques actrices du projet d'administration TEAM

Au croisement de plusieurs politiques publiques menées par la Ville du Mans au bénéfice de ses habitants, le Réseau des Médiathèques et Archives adapte régulièrement ses services pour répondre aux attentes quotidiennes de chacun, dans une dynamique collective impulsée par le projet d'administration 2023 – 2026 TEAM (Travailler Ensemble Au Mans).

A l'instar de tous les services municipaux et métropolitains, ses équipes s'attachent, pour atteindre leurs objectifs, à incarner des valeurs de respect, d'engagement, d'écoute et de qualité de service.

Objectif n°17 : Décliner et partager les valeurs de respect, d'engagement, d'écoute de qualité et de service

action n°35 : Intégrer les valeurs de respect, d'engagement, d'écoute de qualité et de service dans la communication interne et externe

action n°36 : Inclure les usagers en les incitant à exprimer leur avis, leurs besoins

Objectif n°18 : Développer, accompagner et adapter les compétences professionnelles

action n°37 : Poursuivre la dynamique générales de formation du personnel (formation règlementaires et statuaires, développement de compétences socles et spécifiques)

action n°38 : Initier une formation intra entre les équipes des collections Patrimoine et des Archives afin d'améliorer leurs connaissances réciproques et leurs pratiques pour conforter la qualité du service au public

Objectif n°19 : Favoriser la qualité de vie au travail

action n°39 : Equiper la navette documentaire de manière à diminuer les troubles musculosquelettiques

action n°40 : Organiser des ateliers d'échanges de pratiques professionnelles doublés de moments conviviaux pour favoriser le partage des connaissances et renforcer les liens

Objectif n°20 : Amplifier l'expérimentation et l'innovation individuelle et collective

action n°41 : Favoriser la découverte d'autres services et faire des projets communs

action n°42 : Favoriser les expérimentations, les faire connaître au plus grand nombre lors de programmations culturelles sous la forme "les bibliothécaires ont du talent"

3.3 Calendrier du plan d'action

Les actions surlignées de rouge clair indiquent une concordance avec l'enquête européenne Sentobib 2024 relative aux bibliothèques publiques.

Année 2025

N°	Action
1	Améliorer les services des Espaces Publics Numériques
5	**Créer et diffuser une infolettre**
6	**Développer une stratégie de communication sur les réseaux sociaux**
8	Mettre une boîte à idées à disposition du public dans chaque médiathèque et apporter des réponses aux messages reçus
9	Faire connaître aux usagers la possibilité de partager leurs appréciations par le biais de la fonction de vote sur le catalogue en ligne
13	**Poursuivre le désherbage régulier des collections pour mieux valoriser les acquisitions les plus récentes**
14	**Achever les plans de développement des collections de la charte documentaire ; les réviser régulièrement ; les publier sur le portail**
15	Programmer des ateliers et des activités manuelles visant la valorisation des collections et des savoir-faire des bibliothécaires
19	**Etendre les horaires d'ouverture de la salle patrimoine de la médiathèque Aragon**
22	Affirmer le positionnement des médiathèques comme lieu incontournable d'information et de connaissances vérifiées par la promotion régulière en salles publiques et sur les réseaux sociaux de sélections documentaires sous la forme de "les 10 indispensables pour apprendre"
31	Disposer d'une flotte de véhicules éco-responsables, adaptée aux usages professionnels
35	Intégrer les valeurs de respect, d'engagement, d'écoute, de qualité et de service dans la communication interne et externe
37	**Poursuivre la dynamique générale de formation du personnel (formations règlementaires et statutaires, développement de compétences socles et spécifiques)**
39	Equiper la navette documentaire de manière à diminuer les troubles musculosquelettiques
40	Organiser des ateliers d'échange de pratiques professionnelles doublés de moments conviviaux pour favoriser le partage des connaissances et renforcer les liens
42	Favoriser les expérimentations, les faire connaître au plus grand nombre lors de programmations culturelles sous la forme "les bibliothécaires ont du talent"

Année 2026

N°	Action
2	Proposer une présentation des services et des espaces de la Médiathèque Aragon sous la forme d'une journée-découverte
3	Publier la collection "Guides pratiques" en plusieurs langues étrangères
4	**Améliorer la communication relative à la programmation culturelle et évènementielle dans les locaux de la Médiathèque Aragon**
7	**Permettre l'abonnement et le réabonnement aux médiathèques en ligne à partir du portail ainsi que les inscriptions aux animations et aux ateliers**
11	**Œuvrer au projet de rénovation de la Médiathèque Aragon**
12	**Elargir l'offre des Ressources En Ligne aux e-book**
16	Maintenir l'accueil d'auteurs, de musiciens dans la programmation culturelle ; l'élargir à d'autres esthétiques
21	Reconnaître les médiathèques comme un lieu d'aide aux devoirs par l'établissement de conventions avec les associations partenaires
24	Concevoir des formations à la médiation et à la modération de débats/rencontres pour les bibliothécaires et les archivistes
25	Programmer des séances de médiation et d'action culturelles dédiées aux personnes en situation d'handicap
26	Mettre en valeur les actions de médiation sociale existantes par une communication renforcée sur le portail et les réseaux sociaux
27	Mettre l'accent sur la gestion éco-responsable des collections et développer des démarches vertueuses en matière de transition écologique
28	Aménager plus de place de stationnement pour les vélos et les moyens de circulation douce pour le public et les professionnels
29	Renforcer l'accès de toutes et tous à la culture en soulignant les bienfaits de la lecture dès le plus jeune âge
30	Proposer et partager des temps d'échanges interculturels visant à la rencontre et à l'exercice des droits culturels de chacun
32	Proposer des ateliers pratiques sur des thématiques écologiques (ateliers zéro déchet, jardin partagé, grainothèque...)
36	**Inclure les usagers en les incitant à exprimer leur avis, leurs besoins**
38	Initier une formation interne entre les équipes des collections Patrimoine et des Archives afin d'améliorer leurs connaissances réciproques et leurs pratiques pour conforter la qualité de service au public
41	Favoriser la découverte d'autres services et faire des projets communs

Année 2027

N°	Action
10	Mener une étude sur les besoins et la faisabilité d'un portage à domicile pour en direction des publics empêchés
17	Mettre à disposition des équipements numériques (imprimante 3D, casque de réalité virtuelle...) ; en accompagner l'apprentissage lors d'animations et d'ateliers
18	Créer des contenus numériques exclusifs afin de valoriser les collections et les évènements
20	Créer un portail numérique spécifique aux collections patrimoniales et aux archives
23	**Imaginer et faire aménager des espaces visant à plus de convivialité en exploitant le patio de la Médiathèque Aragon**
33	**Végétaliser les espaces extérieurs et intérieurs**
34	**Travailler à la renaturation du patio de la Médiathèque Aragon pour le transformer en un îlot de fraîcheur lors d'épisodes de canicule**

4.1 Bibliothèque du futur : la Médiathèque Aragon restructurée

La diversification et les évolutions des services rendus depuis son ouverture en 1988 ont radicalement modifié les usages de la médiathèque Aragon. Sa fréquentation importante - plus de 6 508 000 passages enregistrés depuis 2004 – doublée du vieillissement structurel du bâtiment impacte significativement son fonctionnement, tandis que son architecture caractéristique pose aujourd'hui de véritables limites techniques à sa transformation.

En dépit de l'investissement conséquent de la Ville du Mans au fil des années, une rénovation globale doit être envisagée pour adapter le site aux besoins contemporains, dans un contexte d'une nécessaire éco-gestion du patrimoine immobilier.
Les attentes du public exprimées dans l'enquête européenne Sentobib rejoignent les analyses des professionnels de terrain.

> “ Selon les sondés, la bibliothèque idéale doit être, en première intention, un espace chaleureux et confortable, privilégiant la détente, l'étude et les rencontres.

La restructuration de la médiathèque Aragon devra nécessairement offrir un lieu plus ouvert, plus inclusif, en lien avec les nouveaux usages. Le bâtiment repensé présentera une palette d'espaces de lecture différenciés, allant d'alcôves intimistes pour s'évader, lire en toute tranquillité, à des zones plus conviviales favorisant les échanges et le travail collaboratif. L'accessibilité devra être parfaitement intégrée : parcours et circulation fluides, signalétique intuitive, mobiliers ergonomiques, équipements adaptés et une nouvelle architecture informatique redimensionnée permettront à chacune et à chacun de profiter pleinement de sa bibliothèque.

Lieu de vie, de proximité et du quotidien, le futur équipement devra comporter de nombreux services du quotidien : une aire de stationnement calibrée à la diversité des moyens de déplacement, une cafétéria, des Fab Labs ainsi qu'un espace vert propice à la détente et au bien-être. Répondre à ces demandes et aux défis posés par les transitions énergétiques et environnementales constitue les marqueurs incontournables de sa stratégie de restructuration.

Plus qu'une simple rénovation, ce projet est l'opportunité de transformer la bibliothèque en un véritable carrefour culturel, vivant et inspirant.

4.2 Bibliothèque du futur : relever les défis du temps

Les attentes d'un public toujours plus diversifié et connecté obligent les bibliothèques à évoluer. Les résultats de l'enquête Sentobib confortent cette démarche permettant de favoriser les expériences personnalisées et inclusives.

Ainsi, les espaces de lecture doivent se différencier : zones calmes pour le travail et l'étude individuelle, salons pour favoriser la convivialité et l'échange, espaces ludiques et interactifs pour stimuler et développer la curiosité et les apprentissages, espaces connectés adaptés au coworking, à l'expérience Fab Lab.

En parallèle, les services de proximité se développent : bibliothèques relais au plus près des citoyens, retrait rapide des réservations, portage à domicile, accompagnement numérique facilitant l'accès aux ressources. Les besoins en communication balaient un large périmètre de l'imprimé au numérique et s'affinent. Parmi des offres culturelles toujours plus concurrentielles, il faut désormais toucher l'usager, souvent en mobilité, de manière personnalisée et directement sur son smartphone.

Les collections, elles aussi, évolueront vers une hybridation assumée : ouvrages imprimés, ressources numériques, supports audio et visuels se complèteront invitant les usagers à naviguer librement d'un format à l'autre, tout en faisant une place plus importante aux jeux. L'offre culturelle privilégie désormais les formats hybrides où les actions en présentiel permettent dorénavant une déclinaison virtuelle : rencontres d'auteurs ou cafés littéraires à suivre en visioconférence, ateliers créatifs, évènement thématiques interactifs, contenus numériques exclusifs.

Dans une époque marquée par la captation de l'attention par les plateformes numériques, les bibliothèques constituent par leur ADN une réponse tangible et concrète quant aux effets délétères de l'hyper-connexion sur la santé mentale des citoyens. A ce titre, les bibliothèques de demain veilleront à garantir une offre numérique responsable tout en préservant la richesse et les bienfaits d'une relation humaine authentique.

La demande d'élargissement des horaires d'ouverture plébiscitée par la population, marquée par la hausse de leur fréquentation identifient les bibliothèques comme lieu de confiance.

Ainsi, les bibliothèques, équipements par essence intergénérationnels et pluriculturels, poursuivent leur mutation et prennent toute leur place au cœur du contrat social.

4.3 Bibliothèque du futur : un patrimoine conservé et partagé

Issus de saisies révolutionnaires, de dons, legs et d'achats, les fonds patrimoniaux de la bibliothèque municipale sont exceptionnels par leur volume, leur qualité et leur cohérence. Ils sont internationalement connus des spécialistes du livre, notamment médiéval et renaissant, mais aussi d'un public très varié : éditeurs, artistes, Sarthois lancés dans des recherches personnelles, musicologues, historiens, collègues des musées et des monuments historiques, ou encore collectionneurs automobile et spécialistes des 24 Heures sollicitent et plébiscitent régulièrement les fonds patrimoniaux du Mans.

Aujourd'hui, seuls certains manuscrits et imprimés du XVI[e] siècle sont accessibles sur des bibliothèques numériques externes (Gallica de la BnF, les Bibliothèques Virtuelles Humanistes du CESR de Tours, ARCA de l'IRHT – anciennement « Bibliothèque Virtuelle des Manuscrits Médiévaux »).

Les sources d'origine publique et privée conservées dans le fonds des archives du Mans permettent aux chercheurs de retracer la vie au Mans sous des angles aussi variés que l'urbanisme, l'architecture, la démographie, les événements politiques, les loisirs, le développement économique, la vie sociale, les transports, les pratiques sportives ou l'enseignement public sur plus de 200 ans. De nombreux documents se présentent d'ores et déjà sous format numérique et sont uniquement consultables en salle de lecture en intranet.

LE MAINE LIBRE

LE MANS A ÉTÉ LIBÉRÉ PAR LES ARMÉES ALLIÉES

Une mise à disposition de ces sources est une demande récurrente des chercheurs et répond à l'objectif n°6 « Promouvoir une politique culturelle rayonnante » du projet de territoire Le Mans Métropole 2040. Il s'insère également au projet TEAM « S'adapter aux nouveaux besoins et aux évolutions » (changements sociétaux, économiques, numériques, technologiques).

Au-delà du cadre trisannuel du PCSES en cours, le Réseau des Médiathèques et Archives œuvre déjà à un projet d'ampleur visant à améliorer la conservation et la valorisation de son patrimoine écrit : la création d'un portail numérique conjoint rassemblant une sélection diversifiée et étendue de documents. Ce portail donnera aux usagers (population mancelle et internationale) un accès dématérialisé des collections patrimoniales et archivistiques pour répondre à un usage tout public (loisirs, éducation, citoyen, etc.) et professionnel (édition, recherches, etc.). Ce futur site patrimonial contribuera au rayonnement et à la visibilité de la collectivité aux niveaux national et international via la présentation de son patrimoine écrit en ligne.

Annexe n°1 : Cartographie du Réseau des Médiathèques et Archives

Annexe n°2 : Présentation synoptique des établissements

ARCHIVES DU MANS	VERGERS	SUD
Date d'ouverture : 1992 Superficie : 835m²	Date d'ouverture : 1974 Superficie : 100m²	Date d'ouverture : 2010 Superficie : 600m²
Collections Fonds anciens, Fonds modernes, Fonds contemporains, Fonds iconographiques	**Collections** Imprimé, Presse	**Collections** Imprimé, Presse, Jeux, CD – DVD
Services Accueil et inscription, Consultation sur place, Renseignement archivistique, Accueil de groupes, Programmation culturelle	**Services** Accueil et inscription, Consultation et prêt, Renseignement bibliographique, Accueil de groupes, Programmation culturelle	**Services** Accueil et inscription, Consultation et prêt, Renseignement bibliographique, Accueil de groupes, Programmation culturelle, Wifi
Espaces Jeunesse, Adulte	**Espaces** Jeunesse, Adulte	**Espaces** Jeunesse, Salle du conte, Adulte, Musique-Ciné, Numérique
Équipements Catalogue en libre-accès	**Équipements** Catalogue en libre-accès	**Équipements** Borne de prêt, Boîte de retour, Catalogue en libre-accès, Poste informatique en libre accès, Jeux d'arcade, Console de jeux, Fontaine d'eau

SAULNIERES	L'ESPAL	ARAGON
Date d'ouverture : 2002 Superficie : 300m²	Date d'ouverture : 1995 Superficie : 400m²	Date d'ouverture : 1988 Superficie : 5 900m²
 Collections Imprimé, Presse, Jeux, CD – DVD	 **Collections** Imprimé, Presse, Jeux, CD – DVD	 **Collections** Imprimé, Presse, Jeux, CD – DVD, Partition, Instrument de musique, Fonds patrimoniaux
 Services Accueil et inscription, Consultation et prêt, Renseignement bibliographique, Accueil de groupes, Programmation culturelle, Wifi	 **Services** Accueil et inscription, Consultation et prêt, Renseignement bibliographique, Accueil de groupes, Programmation culturelle, Wifi	 **Services** Accueil et inscription, Consultation et prêt, Renseignement bibliographique, Réservation en libre-accès, Conseiller numérique, Accueil de groupes, Programmation culturelle, Wifi
 Espaces Jeunesse, Salle du conte, Adulte, Musique-Ciné, Numérique	 **Espaces** Jeunesse, Salle du conte, Adulte, Musique-Ciné	 **Espaces** Jeunesse, Salle du conte, Adulte, Presse, BD, Musique-Ciné, Numérique, Patrimoine, Convivialité, Auditorium, Exposition
 Équipements Borne de prêt, Boîte de retour, Catalogue en libre-accès, Poste informatique en libre accès, Jeux d'arcade, Console de jeux, Fontaine d'eau	 **Équipements** Borne de prêt, Boîte de retour, Catalogue en libre-accès, Jeux d'arcade, Console de jeux, Fontaine d'eau	 **Équipements** Borne de prêt, Robot 24/24, Catalogue en libre-accès, Poste informatique en libre accès, Equipement lecture adaptée, Jeux d'arcade, Console de jeux, Imprimante libre-accès, Photocopieur libre accès, Distributeur de boissons et confiserie, Fontaine d'eau

Annexe n°3 : Organigramme du Réseau des Médiathèques et Archives

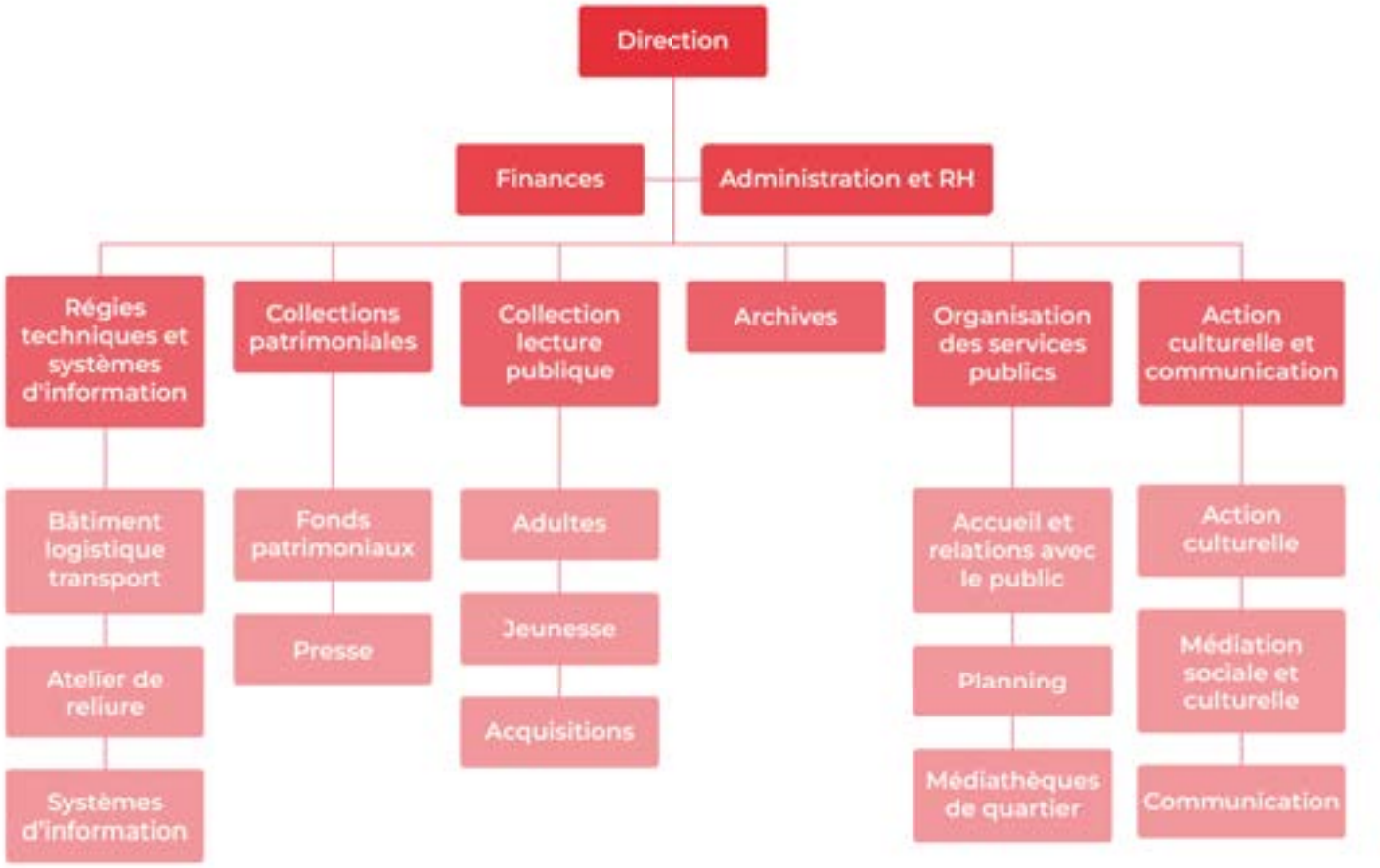

Annexe n°4 : Ressources et moyens

Ressources humaines

Effectif des emplois permanents par catégorie et par filière au 31/12/2024

Catégorie d'emploi	Filière	Total Emploi Permanent (ETP)
A	Culturelle	5,9
	Total catégorie	5,9
B	Administrative	5
	Culturelle	30,7
	Total catégorie	35,7
C	Administrative	5
	Culturelle	42,27
	Technique	5
	Total catégorie	52,27
Total		93,87

Répartition femmes et hommes au 31/12/2024

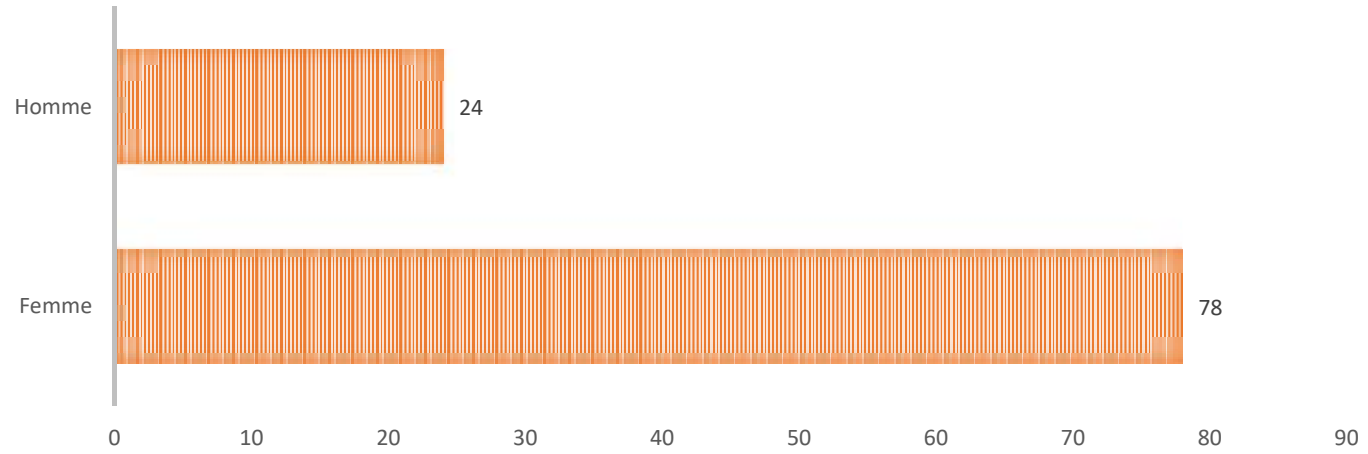

Pyramide des âges au 31/12/2024 (emplois permanents et non permanents)

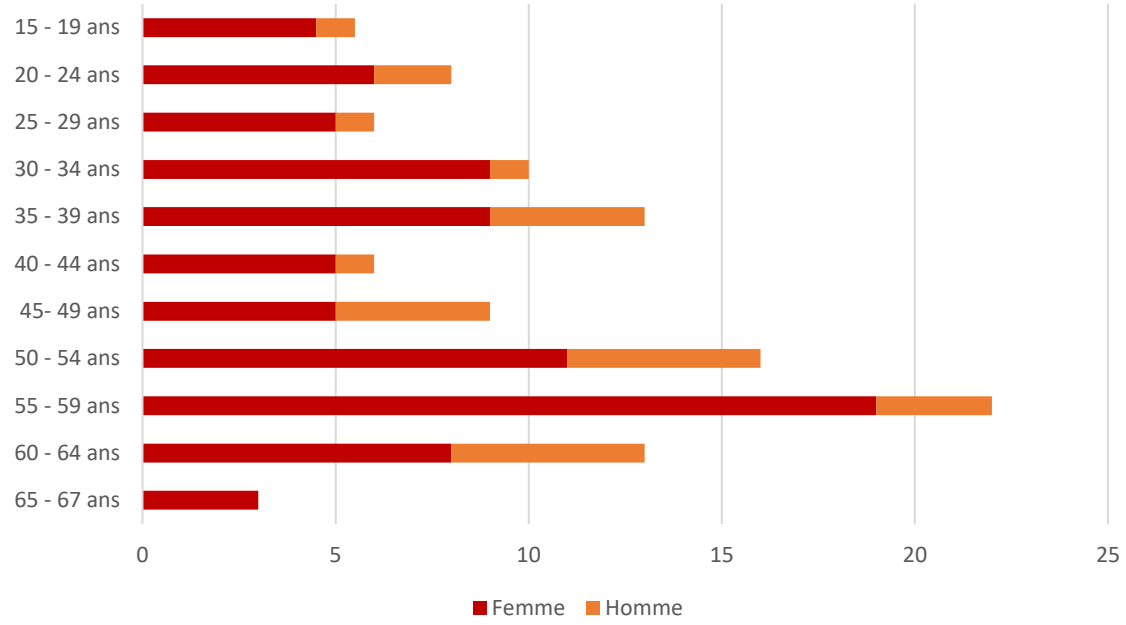

Ressources financières

Dépenses	2021	2022	2023	2024	2025
Section Investissement	222 372	207 500	192 000	280 500	398 000
Section Fonctionnement	468 682	465 861	548 911	475 780	267 956
Total	**691 054**	**673 361**	**740 911**	**756 280**	**665 956**

Recettes	2021	2022	2023	2024	2025
Section Investissement	0	7 300	0	0	0
Section Fonctionnement	33 800	38 320	35 466	9 516	15 200
Total	**33 800**	**45 620**	**35 466**	**9 516**	**15 200**

Les principales dépenses de fonctionnement concernent, par ordre décroissant, les missions socles du service définis comme la constitution et la mise à disposition de collections, le prêt de documents, l'accueil et la médiation, l'animation et l'action cultuelle, les frais généraux et d'administration.

Les dépenses d'investissement s'organisent quant à elles autour de deux axes principaux :

- **Des programmes annuels de remplacement de mobiliers spécialisés, d'acquisition, de restauration et de numérisation de collections patrimoniales**. Il faut noter que, depuis 2025, l'achat d'une partie des collections de lecture publique figure désormais dans la section d'investissement.
- **Des projets spécifiques :** plan de conservation des collections patrimoniales, restauration de la presse locale ancienne, réaménagement de l'espace Musique-Cinéma de la médiathèque Aragon, opération « Nouveaux Services Numériques » (NSN) .

Les coûts environnés ainsi que la masse salariale sont quant à eux inscrits sur les crédits d'autres services de la collectivité.

Les recettes sont principalement générées par l'accueil du public et les subventions. La mise en place de la gratuité des abonnements des médiathèques en 2022, portée la Ville du Mans en faveur d'une culture accessible, implique une baisse significative des recettes du public.

Le Ministère de la Culture accompagne financièrement les acquisitions de fonds anciens par le biais du dispositif FRAB et les opérations spécifiques par des crédits déconcentrés de la DGD.

En outre, La Ville du Mans enregistre chaque année un remboursement des frais engagés pour prendre en charge les archives produites par les services de Le Mans Métropole.

Equipements

Informatique

Poste informatique professionnel : 120
Poste informatique à disposition du public : 52 dont 18 catalogues en libre-accès (OPAC)
Borne de prêt et retour de documents : 22
Dispositif de lecture RFID : 32 platines ; 75 lecteurs de codes à barres
Portique de comptage et antivol : 18 portiques pour 13 Unités de Passage (UP)
Imprimante : 14 dont 3 en libre-accès
Photocopieur : 5 dont 1 en libre-accès
Lecteur reproducteur de document : 1 scanner libre-service (salle patrimoine), 3 lecteurs de microfilms
Banc de numérisation : 1 dont 0 en libre-accès

Technique

Sono : 2 enceintes sur pied avec 4 micros 400W ; 1 enceinte portative avec 1 micro 200W
Projection : 1 vidéoprojecteur courte focale ; 3 vidéoprojecteurs pico ; 2 platines DVD ; 3 postes informatiques portables
Communication : Prise de son : 1 micro multidirectionnel sur trépied court ; un appareil photo semi professionnel et objectifs ; téléphones professionnels
Atelier reliure : 1 massicot ; 1 cisaille ; 2 presses ; 1 cousoir ; 1 thermo-relieur
Atelier technique : 1 massicot ; une perceuse fixe à colonne ; un banc de scie à bois

Transport

Véhicules : 1 fourgon de type Kangoo ; 1 camion de type Fiat Ducato
Transpalette : 1 (1 200 kg charge utile)
Chariots de transport pliables : 14 (250 kg charge utile)
Chariot élévateur (port de charge légère) pour manipulation documents précieux : 1 (90 kg charge utile)
Chariots pour documents : 120

CRÉDITS PHOTO

Page de couverture : © Ville du Mans

p.3 : © Sentobib et © Ville du Mans

p.5 : © Ville du Mans

p.9 : © Ville du Mans

p.10 : © Ville du Mans

p.11 : Portraits d'oyseaux, animaux, serpens, herbes, arbres, hommes et femmes, d'Arabie & d'Egypte, observez par P. Belon du Mans. Pierre Belon, 1557, Paris, Guillaume Cavellat, SA 4°1419. Collection patrimoniale

p.12 : Profil de la ville du Mans, capitale du Comté du Maine. Veüe du Costé du Village de Roüillon, Louis Boudan, 1695. Catalogue général de la Bibliothèque Nationale de France.

Catalogue de la bibliothèque de la ville du Mans. Le Mans, Albert Drouin, 1879, Maine 4°2454. Collection patrimoniale

Extrait de 10 photographies de l'entrée de la Médiathèque Louis-Aragon, bibliothèque municipale : vues d'ensemble sur le côté à l'angle de la rue Pasteur, 1988. Archives du Mans

Vue de la page d'accueil du site intranet des Archives disponible en salle de lecture (via capture d'écran), 2025. Archives du Mans

p.13 : © Ville du Mans

p.14 : © Ville du Mans

p.15 : © Ville du Mans

p.16 : Plan topographique et géologique du Mans. J. Lombard, [1840], CP 3 MAN 3-5. Collection patrimoniale

p.19 : © Ville du Mans

p.20 : © Ville du Mans

p.21 : © Ville du Mans

p.24 : © Ville du Mans

p.25 : © Ville du Mans

p.26 : © Ville du Mans

p.27 : © Ville du Mans

p.29 : © Ville du Mans

p.32 : © Ville du Mans

p. 34 : © Ville du Mans

p.35 : © Ville du Mans

Image générée par Photoshop IA

p.36 : © Ville du Mans

p.37 : Le Maine Libre, 9 août 1944, PER 477. Collection patrimoniale

Exposition du Mans mai-octobre 1923, 1923. Collection patrimoniale

Plan géométrique du bourg de Pontlieue, entre 1804 et 1813, CP 3 MAN 3-32. Collection patrimoniale

p.41 : © Ville du Mans

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES & Archives LE MANS

Le Mans LA VILLE